



Intervention CN de l'UNSA Retraités du 7 décembre 2023

Chers amis, chers camarades,

Je tiens à remercier les membres du Bureau National de l'UNSA Retraités pour la confiance qu'ils viennent de me témoigner en m'élisant au poste de Secrétaire Général de l'UNSA Retraités. Mission qui m'engage pleinement, puisqu'il s'agit de s'inscrire dans une lignée de militants de haut niveau qui ont tour à tour assuré cette mission.

André Clavelou, l'un des fondateurs de l'UNSA Retraités, grand spécialiste du dossier des retraites, dont ses amis disaient que le code des pensions, il était tombé dedans quand il était petit. Il nous a quitté voici quelques jours, qu'il me soit permis de rendre aussi hommage à son engagement.

Jean-Paul Tripogney, qui a su, par son travail, ses compétences et sa maîtrise des dossiers, nous ouvrir les portes de certaines instances, où sans lui, et sa qualité reconnue de Personnalité Qualifiée, nous aurions mis plus de temps à être représentés.

Jean-Marc, enfin, qui a piloté le navire UNSA Retraités, pendant neuf ans, en sachant entraîner une équipe derrière lui, et avec qui j'ai travaillé en étroite synergie, sur l'amélioration de notre communication et sur le pilotage du groupe prospective. Grâce à lui la transition entre l'ancien secrétariat national et le nouveau, fortement renouvelé, s'est passée au mieux.

Jean-Marc poursuit son engagement parmi nous puisqu'il conserve sa mission au Comité exécutif de la FERPA, dont il vous parlera dans le courant de la journée et reste au Secrétariat National comme secrétaire général adjoint afin de faciliter le tuilage.

Vous dire que je m'attendais à assurer le poste que vous venez de me confier, lorsque j'ai intégré le Secrétariat National en 2016, serait mentir. Militant de base de notre organisation, encarté dans nos organisations syndicales, SNI, puis SNI PEGC, puis Syndicat des Enseignants depuis ... janvier 1974..., je n'ai eu d'autre ambition que de travailler au service du syndicat auquel je suis fidèle depuis.

La retraite venue, ce travail, je l'ai mené d'abord localement pour développer l'UNSA Retraités dans l'Hérault, puis en Languedoc-Roussillon, puis en Occitanie au moment de la fusion des régions. L'échelon national est venu par la suite en 2016. L'aventure continue avec le Secrétariat National issu du congrès de janvier 2023, une équipe plus jeune, plus féminine, et qui a trouvé sa cohérence et sa dynamique.

Ensemble, nous allons poursuivre la tâche de nos prédécesseurs, en nous efforçant de développer la notoriété de l'UNSA Retraités, de la rendre plus forte, plus utile aux retraités de l'UNSA que vous représentez, et plus largement à l'ensemble des retraités, avec une attention particulière pour les plus modestes, avec l'ambition peut être exagérée d'être les porte-voix de ces retraités invisibles, trop souvent inaudibles.

Prenons le temps, maintenant de faire le tour de notre actualité syndicale.

Lors du BN de l'UNSA, mercredi dernier, Laurent Escure a consacré la moitié de son intervention à la situation internationale et à ses conséquences directes dans notre pays...

L'attaque barbare menée par le mouvement terroriste islamiste Hamas contre Israël a provoqué une riposte brutale de la part du gouvernement Netanyahu, qui n'avait pas pris les mesures pour assurer la sécurité du pays. Dans le même temps les éléments les plus réactionnaires et les plus violents se sont livrés à une chasse à l'arabe dans les colonies de Cisjordanie.

L'OLP qui avait pu conclure les accords de paix avec le gouvernement Rabin, pour tendre vers une solution à deux pays, a disparu Le Fath qui lui a succédé est dépassé par les fanatiques du Hamas. Le gouvernement Netanyahu appuyé par les courants les plus extrémistes de la société israélienne, adopte une posture qui ne permet pas d'envisager de solution pacifique à court terme, même si la trêve et la libération des otages constituent des signes positifs.

Chez nous, une partie de la gauche se refuse à dénoncer l'extrémisme du Hamas. A l'autre extrême du spectre politique, le Rassemblement National s'achète une virginité en se posant comme pourfendeur de l'antisémitisme, alors que les racines de ce mouvement plongent dans le courant antisémite issu du pétainisme et de l'Action Française.

Des groupuscules politiques extrémistes se livrent à des démonstrations de force plus qu'inquiétantes. Jordan Bardella appelle à la mobilisation de la jeunesse de France contre les indésirables, avec un ton qui rappelle les orateurs du régime de Vichy

Ces courants multiples fracturent notre société et font peser des risques majeurs pour la démocratie.

A l'UNSA nous réitérons, dans ce contexte notre rejet des extrêmes, et notre combat déterminé contre toutes les discriminations. Rappelons que pour nous, une vie vaut une vie, et que la résolution de la question palestinienne ne peut passer que par une solution à deux états.

Dans ce contexte, les préoccupations des retraités peuvent paraître annexes et pourtant...

Notre pouvoir d'achat

Notre pouvoir d'achat a été mis à mal par deux années de forte inflation, et nombre de retraités peinent à faire face aux dépenses courantes. Nous avons vécu depuis 2019, une progression des prix à la consommation de 14.5 %. Si cette progression marque le pas, avec une inflation à 3.4% en novembre, sur la période, les pensions n'ont pas suivi, elles ont progressé de 6.6% seulement, y compris le coup de pouce de juillet 2022, de 7.3% pour les

plus modestes. Le manque à gagner est conséquent et c'est au moins 8% de plus qu'il faudrait pour rattraper notre perte de pouvoir d'achat en niveau, davantage encore, en masse. Bruno Le Maire nous avait promis 5,2% fin septembre, l'application de l'article 161.25 du code de la Sécurité sociale devrait plutôt nous accorder 5.3% selon nos calculs, et même davantage, si l'on appliquait strictement la loi. Thierry Marty qui s'est penché sur le sujet pourra vous éclairer.

Certes les actifs ne sont pas mieux lotis : 1.5% de revalorisation du point d'indice de la Fonction Publique, 1,8% pour les cheminots, 2.3% dans certaines banques... La paupérisation est à l'ordre du jour et le maintien très relatif du pouvoir d'achat est assuré par des primes qui ne contribuent ni à la constitution des droits à pension, ni au financement de la protection sociale.

Rappelons quelques évidences, la pension moyenne nette est à 1420 euros quand le SMIC est à 1383 euros, la pension brute des femmes est à 1178 euros quand le seuil de pauvreté est à 1158 euros...

Et la tendance est à la baisse constante du revenu de remplacement d'un retraité tout au long de sa vie de retraité. Comparée à l'évolution des revenus. Une pension à 2000 euros en début de retraite, n'en représente plus que 1600, en euros constants, au bout de 20 ans de retraite.

Nous avons pétitionné l'an dernier pour une revalorisation des pensions à 7.8%, nous avons eu 4%. Et nous avons recueilli à nous seuls, la petite UNSA Retraités, 7000 signatures. Le Groupe des 9, toutes organisations confondues, sur une opération équivalente, a rassemblé 40 000 signatures. A peine 6 fois plus. Nous n'avons pas à rougir...

La perte d'autonomie :

Vous le savez tous la situation est critique tant pour les Ehpad que pour les services d'aide à domicile. Manque d'effectifs, salaires insuffisants, conditions de travail dégradées, maltraitance des personnes âgées. De nombreux rapports sont là pour le rappeler.

La loi « Bien vieillir » adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale, est vide de proposition à même de faire évoluer la situation. Mme Borne annoncé fin novembre une loi Grand Age pour le deuxième semestre 2024. On prend acte de cette annonce, mais avec prudence et scepticisme.

Martine Vignau nous apportera tout à l'heure un éclairage sur ce dossier.

Et nous vous soumettrons, au terme de notre Conseil National, une motion rappelant nos mandats de congrès sur la perte d'autonomie, et exigeant une loi Grand âge permettant de répondre aux attentes et aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie et de leurs familles.

La fin de vie :

Nous nous sommes prononcés clairement pour l'inscription du suicide assisté et de l'euthanasie dans la loi française. A Dijon, l'UNSA a repris nos propositions à la lettre, dans sa résolution.

Le Président de la République avait en septembre 2022 laissé entendre qu'il était favorable à l'évolution de la loi dans ce sens. Une convention citoyenne réunie sur ce sujet s'est majoritairement prononcée pour l'aide active à mourir, à plus de 70%.

Depuis nous sommes dans l'attente d'une mise en débat d'un projet de loi sur cette question d'évolution sociétale majeure. Mais le lobby médical qui oppose aide active à mourir et soins palliatifs a fonctionné à plein régime et ébranlé les convictions présidentielles. On nous laisse entendre que Brigitte Macron serait plutôt favorable à permettre une fin de vie digne. Faut-il y voir une raison d'espérer ?

Pour ce qui nous concerne, nous sommes engagés au côté de 25 associations, dans le pacte progressiste pour la fin de vie, et nous poursuivons le combat engagé dès 2018 pour permettre à ceux qui le souhaitent de mourir dans la dignité.

Notre engagement au sein de la FERPA

Les élections européennes auront lieu au printemps prochain. C'est l'occasion pour les organisations syndicales de retraités engagées au sein de la FERPA de rappeler nos revendications en termes de pouvoir d'achat, de santé, de droit à un logement digne... Toutes propositions contenues dans le manifeste de la FERPA.

Jean-Marc, qui siège au Comité directeur de la FERPA, a plus particulièrement en charge la question du pouvoir d'achat et des petites pensions. Il vous exposera le travail qu'il mène à la FERPA, et les revendications qu'il met en forme en vue de les soumettre aux têtes de liste aux élections européennes. La question d'un minimum de retraite non contributif à développer dans chaque pays est un enjeu majeur pour les personnes âgées.

La protection sociale

Abordons la question selon deux angles :

La question des exonérations des cotisations sociales des employeurs. Si elles sont justifiées pour les bas salaires, elles sont beaucoup plus discutables pour certains niveaux de rémunération particulièrement les exonérations concernant les salaires compris entre 2.5 et 3.5 SMIC, celles qui relèvent du « Bandeau famille ». L'incidence de ces exonérations sur l'emploi est loin d'être démontrée.

D'autre part les modalités de contrôle et d'attribution des exonérations mériteraient d'être mieux encadrées. Pour exemple Jérôme Guedj soulignait qu'un dossier de demande de RSA compte 17 pages quand un dossier de demande d'exonération de charge n'en compte que 3.

Avec l'UNSA, nous revendiquons la suppression des exonérations pour les salaires supérieurs à 2.5 fois le SMIC et la conditionnalité des exonérations, particulièrement pour les branches dont les premiers salaires sont inférieurs au SMIC.

Pour mémoire, la suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires, rétablie en 2019, et non compensée par l'Etat, coûte en manque à gagner, 2.5 milliards d'euros à la Sécu, soit le quart de son déficit.

Pour mémoire aussi, la part des employeurs dans le financement de la Sécurité sociale est passée en 30 ans de 64% à 46.5 % et depuis 2019, les familles contribuent plus que les employeurs au financement de la Sécurité sociale.

L'autre point concerne les agents de la Fonction Publique, majoritaires parmi les retraités de l'UNSA. Il s'agit des contrats collectifs de Protection Sociale Complémentaire, qui vont se mettre en place en 2025. Ces contrats collectifs seront ouverts aux retraités (C'était une revendication de l'UNSA Fonction Publique), mais ceux-ci auront une période courte pour opter pour le contrat collectif, et cela va arriver très vite.

Les fonctionnaires retraités entrent dans une période d'incertitude, qui risque de se traduire à terme par des augmentations de cotisations, quelle que soit l'option retenue.

Joëlle vous en décrira les enjeux en début d'après-midi.

L'unité syndicale

L'intersyndicale solide et durable a été la bonne surprise du mouvement contre la réforme des retraites. Solide chez les actifs, mais il est un secteur où elle n'existe malheureusement pas, c'est au sein des organisations syndicales de retraités.

A l'appui de l'unité constatée chez les actifs, nous avons proposé, en septembre, dans le cadre de l'inter-UCR, de dépasser les clivages anciens et d'élaborer en commun des revendications communes à l'ensemble des organisations.

Nous avons reçu un refus poli des OS relevant du Groupe des 9, argumentant qu'ils n'étaient pas mandatés pour répondre (alors que nous avons mentionné la question de l'unité d'action dans la convocation puisque c'est nous qui invitons à la réunion de l'Inter-UCR). De la part de la CFDT, silence total.

Nous avons donc proposé à Laurent Escure de s'adresser directement à Sophie Binet et à Marylise Léon pour rechercher les moyens de dépasser chez les retraités ces clivages hors de saison.

Tous les retraités se retrouvent côte à côte dans les manifs intersyndicales des actifs, mais sont incapables de se rassembler pour porter leurs revendications propres. Ce qui confine à l'absurde !

Notre vie interne

Nous avons deux chantiers en devenir :

A l'initiative de Jean-Marc, nous avons proposé de rassembler les anciens dirigeants de l'UNSA autour d'un colloque sur la fondation et les étapes majeures de l'évolution de notre organisation. L'idée a été retenue, elle commence à prendre corps. C'est Jean Grosset qui est chargé de la coordination du projet. Cela devrait se passer le 2 avril, avec l'idée de

rassembler sur une journée le Conseil National de l'UNSA et le Conseil National de l'UNSA Retraités. De ce colloque, devrait résulter des outils pour mieux faire connaître l'Histoire de l'UNSA aux plus jeunes : plaquette, diaporama, vidéo...

Un moyen de démontrer, s'il le fallait le rôle de passeur de mémoire que nous pouvons assurer à l'UNSA Retraités.

Autre projet, le baromètre UNSA des retraités, que nous voulons élaborer avec l'appui de l'UNSA Education laquelle a une expérience dans ce domaine, avec son baromètre des métiers de l'Education.

Nous avons préparé une première grille de questions à partir des thèmes dominants de notre résolution. Et nous pourrions lancer la collecte des enquêtes au cours de l'automne 2024 (dernière semaine de septembre /troisième semaine d'octobre) pour profiter de l'impact semaine bleue. Nous pourrions publier les résultats début décembre.

Nous aurons bien sûr besoin de votre mobilisation pour porter ce projet, tant dans la collecte des enquêtes que dans la saisie des résultats.

Notre communication :

Notre infolettre a trouvé un public, elle est lue à chaque parution par environ 2500 personnes. Hormis la CFDT, nous sommes la seule organisation de retraités à disposer d'un outil de communication régulièrement mis à jour.

Quant à nos publications dans l'UNSA Mag, elles sont désormais institutionnalisées et il n'est pas rare que l'on nous accorde deux pages. Nous essayons de privilégier dans ces pages les éléments qui portent sur la transition activité retraite, dans le but de favoriser le maintien de la syndicalisation après le passage à la retraite.

En conclusion,

Avec le Secrétariat National, nous allons poursuivre la promotion et la mise en œuvre des mandats que nous nous sommes donnés en janvier 2023, avec une équipe rajeunie, féminisée et dynamique.

Nous allons continuer l'œuvre de nos prédécesseurs engagée voici 23 ans. Fiers d'être à l'UNSA et fiers d'être les retraités de l'UNSA.

Je vous remercie.

Claude Lassalvy